

## LA GESTION DES PRODUITS CONTAMINÉS AU JAPON DEPUIS L'ACCIDENT DE FUKUSHIMA

Mélanie MAÎTRE(1), Pascal CROÛAIL(1), Thierry SCHNEIDER(1),  
Sylvie CHARRON(2), Vanessa DURAND(2), Jean-François LECOMTE(2)

(1) CENTRE D'ETUDE SUR L'EVALUATION DE LA PROTECTION DANS LE  
DOMAINE NUCLEAIRE (CEPN)  
28 rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses  
melanie.maitre@cepn.asso.fr

(2) INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SURETE NUCLEAIRE (IRSN)  
BP 17, 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex  
sylvie.charron@irsn.fr

L'accident de Fukushima et celui de Tchernobyl auparavant ont révélé l'importance des stratégies de gestion des produits contaminés sur la restauration de la confiance et la réhabilitation progressive et durable des conditions de vie des populations affectées. En effet, si à la suite d'un accident nucléaire l'enjeu consiste d'abord à mettre en œuvre des actions de protection ainsi qu'un système de contrôle de la radioactivité adaptés et garantissant la « qualité radiologique » des produits, d'autres stratégies de gestion - adaptées à de nouveaux enjeux - apparaissent par la suite. Par exemple, la question de la restauration de l'image des produits issus des territoires affectés et les actions entreprises pour rassurer les consommateurs sont des challenges qui doivent être relevés dans un second temps. Pour cela, les producteurs et éleveurs, les coopératives, les syndicats et filières de professionnels, les distributeurs, voire les consommateurs eux-mêmes, sont amenés à développer des démarches innovantes.

Sur la base d'une revue documentaire et d'interviews réalisés en 2017-2018 auprès de différentes parties prenantes japonaises, cette présentation propose d'effectuer une analyse du retour d'expérience de la gestion des produits contaminés mise en œuvre au Japon, à la suite de l'accident de Fukushima.

Les enseignements majeurs de ce retour d'expérience révèlent aujourd'hui que de nombreuses stratégies ont été mises en place pour vendre des produits de bonne qualité (du point de vue radiologique, biologique, gustatif, etc.) et tenter de regagner la confiance des consommateurs. Ces stratégies impliquent une pluralité d'acteurs (producteurs, éleveurs, distributeurs, autorités locales et nationales, associations, consommateurs, etc.), tous prêts à s'engager -chacun à sa façon- pour s'assurer de la qualité des produits mis en vente et faire leur promotion. Ces démarches impliquent notamment :

- la mise en œuvre de contre-mesures spécifiques dans chaque filière de production ; celles-ci peuvent être parfois très contraignantes et induire des surcoûts de production qui ne sont que partiellement compensés par le système d'indemnisation mis en place par le gouvernement ;
- le développement de dispositifs de contrôle radiologique adaptés aux contraintes de production et caractéristiques de chaque filière, chacun d'entre eux utilisant ses propres protocoles et critères radiologiques ;
- la mise en place de nombreuses initiatives de citoyens, regroupés dans un cadre associatif, qui proposent une surveillance complémentaire de la qualité radiologique des produits locaux ; cela répond aux attentes de la population qui, dans un contexte de défiance vis-à-vis des autorités et de doute sur les résultats issus du système de contrôle officiel, a tendance à bannir de son régime alimentaire tous les produits issus des territoires potentiellement contaminés ;

- la recherche constante d'une amélioration de la qualité globale des produits en travaillant notamment sur les aspects gustatifs, ainsi que sur la mise en place de procédés innovants tant dans le choix des matières premières (ex. élevage du bœuf de Fukushima) que dans les procédés de fabrication (ex. production des kakis fumés) ;
- l'établissement de partenariats solidaires entre consommateurs, producteurs et distributeurs ;
- l'organisation d'événements spécifiques (marchés et festivals avec stands de dégustation, actions de sensibilisation, etc.) visant à promouvoir la culture locale en général et ses traditions alimentaires, en particulier.

De plus, un ensemble d'actions a été engagé pour assurer le maintien de l'activité économique agricole au sein du territoire affecté par l'accident tel que :

- la mise en œuvre de stratégies de « contournement » (exemple : banalisation des produits, abandon des labels d'identification de l'origine ou changement d'appellation) pour assurer un minimum de ventes, notamment dans les autres préfectures du Japon ;
- la reconversion agricole pour permettre de maintenir en culture les terres arables ou de développer des cultures innovantes (culture bio sous serre, culture hors-sol, etc.) ;
- le recours au système de compensation pour combler le manque à gagner causé par l'accident et ainsi inciter tant les producteurs que les distributeurs à poursuivre leurs activités.

Des moyens exceptionnels sont donc mis en œuvre pour tenter de redynamiser l'activité économique des territoires de la région de Fukushima où les profonds changements sociaux et démographiques induits par l'accident (et l'évacuation prolongée de ses habitants) altèrent perspectives d'avenir.

En effet, même si avant la catastrophe, dans les zones rurales de la préfecture de Fukushima, une désertification progressive et un désintérêt pour les jeunes générations à travailler dans le secteur agricole étaient déjà observés, l'accident de mars 2011 a fortement accéléré le déclin rural. Les zones affectées, agricoles avant la catastrophe, sont aujourd'hui en pleine mutation : de nombreux projets innovants, soutenus par l'État ou les municipalités, y voient le jour dans le cadre d'une réorientation économique (fermes photovoltaïques, technologies de traitement des déchets, robotique, drones, etc.). Dans un tel contexte, on peut s'interroger sur une reprise pérenne des activités agricoles sur ces territoires.

La question du devenir des dispositifs de contrôle radiologique, développés pour s'assurer de la qualité des denrées alimentaires, vaut également la peine d'être posée. En effet, la quasi-totalité des résultats de mesure de la radioactivité dans les produits alimentaires affichent aujourd'hui des concentrations en-dessous des seuils de détection des appareils. Aussi, les associations proposant une surveillance alternative et complémentaire (à celle, réglementaire, organisée par le gouvernement *via* la préfecture) sont de moins en moins fréquentées, ce qui plaide probablement pour une réadaptation des dispositifs de contrôle.

Enfin, s'il semble que la confiance des consommateurs vivant au sein de la préfecture de Fukushima vis-à-vis des produits locaux se soit grandement améliorée, cela est beaucoup moins vrai pour les consommateurs vivant à l'extérieur. La poursuite de l'analyse du retour d'expérience japonais pourrait ainsi chercher à explorer davantage l'évolution du comportement de ces consommateurs, ainsi qu'à étudier la possible extension ou création de partenariats entre producteurs et consommateurs, sur le modèle de ceux déjà mis en place au sein de la préfecture de Fukushima.